CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Montrouge, 29 avril 2016

Groupe Crédit Agricole : Communication sur les indicateurs requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs)

Le Groupe Crédit Agricole communique aujourd'hui les indicateurs au 31 décembre 2015, requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs).

TABLEAU DES 70 INDICATEURS G-SIB - DONNEES A FIN 2015

DONNEES BANCAIRES GENERALES

Section 1 : Information générales	
a. Informations générales fournies par l'autorité nationale de surveillance	
(1) Code pays	FR
(2) Nom de la banque	Crédit Agricole
(3) Date de soumission (yyyy-mm-dd)	2016-04-28
a. Informations générales fournies par l'établissement déclarant	
(1) Date de déclaration (yyyy-mm-dd)	2015-12-31
(2) Monnaie de déclaration	EUR
(3) Taux de conversion de l'euro	1
(4) Unité de déclaration	1 000 000
(5) Norme comptable	IFRS
(6) Lieu de publication des informations	http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Information-financiere/Pilier-3-et-autres-publications-prudentielles

INDICATEUR DE TAILLE

Section 2 : Expositions totales	**Montant**
a. Dérivés	
(1) Exposition au risque de contrepartie des contrats dérivés	21 961
(2) Montant notionnel plafonné des dérivés de crédit	4 694
(3) Exposition potentielle futur des contrats dérivés	30 540
b. Opérations de financement sur titres (SFT)	
(1) Valeur brute des opérations de financement sur titres (SFT)	114 288
(2) Exposition au risque de contrepartie des SFT	5 211
c. Autres actifs	1 086 446
d. Montant notionnel des éléments de hors-bilan	
(1) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC) de 0 %	36 777
(2) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 20 %	49 228
(3) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 50 %	138 650
(4) Montant notionnel des éléments de hors-bilan avec un FCEC de 100 %	76 913
e. Ajustements réglementaires	16 658
F. INDICATEUR DES EXPOSITIONS TOTALES [SOMME DES ELEMENTS 2.A (1) A 2.C, 0,1 FOIS 2.D. (1), 0 2 FOIS 2.D.(2), 0,5 FOIS 2DL.(3), 2.D.(4)]	**1 422 901**

INDICATEURS D'INTERDEPENDANCE

Section 3 : Actifs au sein du système financier	**Montant**
a. Fonds déposés auprès ou prêtés à d'autres établissements financiers	36 013
(1) Certificats de dépôt	0
b. Lignes engagées non tirées en faveur d'autres établissements financiers	37 227
c. Détentions de titres émis par d'autres établissements financiers :	

(1) Titres de créance garantis	0
(2) Titres de créance de premier rang non garantis	64 940
(3) Titres de créance subordonnés	2 539
(4) Billets de trésorerie	0
(5) Actions (dont valeur au pair et surplus des actions ordinaires ou privilégiées)	5 455
(6) Positions courtes compensatoires liées aux détentions d'actions spécifiques incluses dans l'élément 3.c.(5)	0
d. Exposition courante positive nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	7 231
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette positive :	
(1) Juste valeur positive (y compris les sûretés détenues dans le cadre de l'accord cadre de compensation)	10 321
(2) Exposition potentielle future	11 018
F. INDICATEUR D'ACTIFS AU SEIN DU SYSTEME FINANCIER [SOMME DES ELEMENTS 3.A, 3.B JUSQU'A 3.C.(5), 3.D, 3.E.(1), ET 3.E.(2), MOINS 3.C.(6)]	**174 745**

Section 4 : Passifs au sein du système financier	**Montant**
a. Dépôts dus à des établissements de dépôt	38 773
b. Dépôts dus à des établissements financiers autres que de dépôt	90 447
c. Lignes engagées non tirées obtenues d'autres établissements financiers	9 824
d. Exposition courante négative nette des opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	1 064
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette négative :	
(1) Juste valeur négative (y compris les sûretés détenues dans le cadre de l'accord cadre de compensation)	24 739
(2) Exposition potentielle future	15 072
G. INDICATEUR DE PASSIFS AU SEIN DU SYSTEME FINANCIER [SOMME DES ELEMENTS 4.A JUSQU'A 4.E.(2)]	**179 918**

Section 5 : Encours de titres	**Montant**
a. Titres de créance garantis	30 591
b. Titres de créance de premier rang non garantis	67 167
c. Titres de créance subordonnés	30 119
d. Billets de trésorerie	50 261
e. Certificats de dépôt	49 822
f. Fonds propres de base	12 391
g. Actions privilégiées et toute autre forme de financement subordonné exclu de l'élément 5.c.	0
I. INDICATEUR D'ENCOURS DE TITRES (SOMME DES ELEMENTS 5.A JUSQU'A 5.G)	**240 351**

INDICATEUR DE FACULTE DE SUBSTITUTION/D'INFRASTRUCTURE D'ETABLISSEMENT FINANCIER

Section 6 : Paiements effectués durant l'année de l'exercice (hors paiements intragroupe)	**Devise**	**Montant**
a. Dollar australien	AUD	361 644
b. Real brésilien	BRL	0
c. Dollar canadien	CAD	392 594
d. Franc suisse	CHF	426 028
e. Yuan chinois	CNY	486 946
f. Euro	EUR	9 151 561
g. Livre britannique	GBP	2 376 247
h. Dollar de Hong Kong	HKD	388 667
i. Roupie indienne	INR	11
j. Yen japonais	JPY	2 911 554
k. Couronne suédoise	SEK	68 786
l. Dollar des États-Unis	USD	12 827 063
N. PAIEMENTS EFFECTUES DURANT L'ANNEE DE L'EXERCICE (HORS PAIEMENTS INTRAGROUPE) (SOMME DES ELEMENTS 6.A JUSQU'A 6.L)		**29 391 101**

Section 7 : Actifs sous conservation	**Montant**
A. INDICATEUR D'ACTIFS SOUS CONSERVATION	**2 327 000**

Section 8 : Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers	**Montant**
a. Activité de prise ferme d'actions	2 172
b. Activité de prise ferme de titres de créance	68 678
C. INDICATEUR D'ACTIVITE DE PRISE FERME (SOMME DES ELEMENTS 8.A ET 8.B)	**70 851**

INDICATEURS DE COMPLEXITE

Section 9 : Montant notionnel des dérivés de gré à gré	Montant
a. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centrale	5 850 771
b. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'un règlement bilatéral	8 433 308
C. INDICATEUR DE DERIVES DE GRE A GRE (SOMME DES ELEMENTS 9.A ET 9.B)	**14 284 079**

Section 10 : Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	Montant
a. Titres détenus à des fins de négociation (HFT)	28 430
b. Titres disponibles à la vente (AFS)	117 336
c. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 1	128 327
d. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 2, avec décotes	9 792
F. INDICATEUR DE TITRES HFT ET AFS (SOMME DES ELEMENTS 10.A ET 10.B, MOINS LA SOMME DE 10.C ET 10.D)	**7 648**

Section 11 : Actif de niveau 3	Montant
A. INDICATEUR D'ACTIFS DE NIVEAU 3	**5 644**

INDICATEURS D'ACTIVITE TRANSFRONTIERE

Section 12 : Créances transfrontières	Montant
a. Créances étrangères sur la base du risque ultime (hors activité relative aux dérivés)	354 149
C. INDICATEUR DE CREANCES TRANSFRONTIERES (ELEMENT 12.A)	**354 149**

Section 13 : Passifs transfrontières	Montant
a. Passifs étrangers (hors dérivés et passifs locaux en monnaie locale)	47 062
(1) Passifs étrangers envers les bureaux liés inclus dans l'élément 13.a.	0
b. Passifs locaux en monnaie locale (hors activité relative aux dérivés)	173 875
D. INDICATEUR DE PASSIFS ETRANGERS [SOMME DES ELEMENTS 13.A ET 13.B, MOINS 13.A.(1)]	**220 937**

RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS + 33 1 43 23 04 31

Denis Kleiber	+ 33 1.43.23.26.78	Oriane Cante	+ 33 1.43.23.03.07
Céline de Beaumont	+ 33 1.57.72.41.87	Emilie Gasnier	+ 33 1.43.23.15.67
Fabienne Heureux	+ 33 1.43.23.06.38	Vincent Liscia	+ 33 1.57.72.38.48
Aurélie Marboeuf	+ 33 1.57.72.38.05		